

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-HONORÉ-DE-SHENLEY**

Procès-verbal de la séance régulière du conseil de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley tenue à la salle municipale de Saint-Honoré-de-Shenley sise au 499, rue Principale, 5 juin 2018 à 20h30

Sont présents à cette séance :

Maire Monsieur Dany Quirion
Siège no 2 Madame Karine Champagne
Siège no 3 Monsieur Alain Carrier
Siège no 4 Monsieur Shawn Marier
Siège no 5 Monsieur Alain Poulin

Est absent :

Siège no 1 Monsieur Stéphane Quirion
Siège no 6 Monsieur Charles Bolduc

Le conseil siège avec quorum sous la présidence du maire, Monsieur Dany Quirion.

Monsieur Serge Vallée, directeur général et secrétaire-trésorier agit comme secrétaire d'assemblée.

Ordre du jour de la rencontre

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Dépôt des procès-verbaux de la séance ordinaire

4. LÉGISLATION

5. FINANCES

- 5.1 Compte pour approbation
- 5.2 Centre multifonctionnel - demande de paiement numéro 4
- 5.3 Affectation de fonds

6. MATÉRIEL – ÉQUIPEMENTS-FOURNITURE – TRAVAUX

- 6.1 Achat du terrain du stationnement de la clinique médicale
- 6.2 Demande pour un dos-d'âne – rue Champagne Sud
- 6.3 Autorisation de passage pour rallye en vélo
- 6.4 Adjudication pour le mandat de transformation du futur camion 10 roues.
- 6.5 Mandat à la MRC pour service de génie civil dans le rang 6 Sud (surveillance)
- 6.6 Heure d'ouverture du bureau de la Municipalité
- 6.7 Autorisation de passage Rallye de moto
- 6.8 Résolution pour le programme d'aide à la voirie locale
- 6.9 Mandat à la MRC pour service de génie civil pour la route 269 entre Bellegarde et Lachance

7. PERSONNEL

7.1 Contrat de travail des employés

7.2 Remboursement des heures accumulées de la responsable des sports, loisirs et culture

8. LOISIRS ET CULTURE

9. RAPPORT

10. CORRESPONDANCE

11. AUTRES SUJETS

11.1 Aménagement de la façade du Centre multifonctionnel

12. Période de questions

13. Clôture de la séance

1- **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur Dany Quirion, maire, constate le quorum et souhaite la bienvenue aux membres du conseil.

2- **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

2018-06-226 Il est proposé par madame Karine Champagne, appuyé par monsieur Alain Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'adopter l'ordre du jour.

3- **DÉPÔT DES PROCÈS-VERBAUX**

3.1 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 1^{ER} MAI 2018**

2018-06-227 Il est proposé par monsieur Shawn Marier, appuyé par monsieur Alain Poulin et résolu à l'unanimité que le conseil adopte les procès-verbaux de la séance ordinaire du 1^{er} mai 2008.

3.2 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 15 MAI 2018**

2018-06-228 Il est proposé par Shawn Marier, appuyé par madame Karine Champagne et résolu à l'unanimité que le conseil adopte les procès-verbaux de la séance ordinaire du 15 mai 2018.

3.3 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 24 MAI 2018**

2018-06-229 Il est proposé par monsieur Alain Poulin, appuyé par Shawn Marier et résolu à l'unanimité que le conseil adopte les procès-verbaux de la séance ordinaire du 24 mai 2018.

3.3 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 30 MAI 2018**

2018-06-230 Il est proposé par monsieur Shawn Marier, appuyé par monsieur Alain Poulin et résolu à l'unanimité que le conseil adopte les procès-verbaux de la séance ordinaire du 30 mai 2018.

4- LÉGISLATION

5- FINANCES

5.1 COMPTE POUR APPROBATION

2018-06-231 Il est proposé par madame Karine Champagne, appuyé par monsieur Shawn Mercier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les comptes payés et à payer pour le mois de mai 2018 au montant de 496 898,12 \$, soient acceptés et payés, tels qu'ils apparaissent sur la liste déposée dans les archives de la municipalité et remise aux membres du conseil. Les comptes payés représentent 274 941,72 \$, les comptes à payer représentent 181 165,41 \$ tandis que les salaires nets plus les allocations de dépenses s'élèvent à 40 790,99 \$.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE FONDS

Code municipal

Article 961

Je soussigné Serge Vallée, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie par les présentes qu'il y a des crédits budgétaires disponibles prévus au budget 2018 permettant de procéder au paiement des comptes mentionnés à la résolution 2018-06-231

Serge Vallée, D. G. et Sec.-Trés.

5.2 CENTRE MULTIFONCTIONNEL - DEMANDE DE PAIEMENT NUMÉRO 4

2018-06-232 **Considérant** les travaux exécutés par la firme Construction R. Bélanger inc. pour la construction du Centre multifonctionnel ;

Considérant que la firme Construction R. Bélanger demande le paiement pour les travaux réalisés durant la période du 1^{er} mai 2018 au 30 mai 2018 qui correspond au certificat de paiement #4 ;

Considérant que la firme les Architectes Odette Roy et Isabelle Jacques, charger de projet, recommande, après analyse, d'effectuer le paiement au montant de 445 218,42 \$ plus taxes ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Shawn Marier, appuyé par madame Karine Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise le paiement de 445 218,42 \$ plus taxes pour défrayer les coûts de la demande de paiement #04 recommandé par la firme les Architectes Odette Roy et Isabelle Jacques concernant la construction du Centre multifonctionnel.

5.3 AFFECTATION DE FONDS

2018-06-233 **Considérant** que le conseil municipal de Saint-Honoré-de-Shenley veut assumer la part de taxe que les citoyens doivent payer pour l'achat du camion unité d'urgence ;

Considérant que le conseil veut assumer le paiement de la taxe pour les deux prochaines années (2019-2020) ;

Considérant que le conseil veut mettre en réserve un montant de 34 000,00 \$ pour les paiements du camion unité d'urgence ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Alain Carrier, appuyé par monsieur Shawn Marier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Qu'un montant de 34 000,00 \$ soit mis en réserve pour les futurs (2019-2020) paiements du camion unité d'urgence ;

Que le montant de 34 000,00 \$ soit pris dans le surplus cumulé non affecté.

6-MATÉRIAUX – ÉQUIPEMENTS – FOURNITURES – TRAVAUX

6.1 ACHAT DU TERRAIN DU STATIONNEMENT DE LA CLINIQUE MÉDICALE

2018-06-234

Considérant que la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley désire acquérir une parcelle du stationnement de l'église située à côté de la nouvelle bibliothèque ;

Considérant que la parcelle convoitée à une dimension d'environ 10 000 pieds carrés ;

Considérant la parcelle du stationnement conservera la même vocation actuelle c'est-à-dire un stationnement pour la bibliothèque et pharmacie ainsi que l'église ;

En conséquence il est proposé par monsieur Alain Carrier, appuyé par monsieur Alain Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise la municipalité à faire une offre d'achat à la Fabrique Notre-Dame-des-Amériques pour une parcelle (environ 10 000 pieds carrés) du stationnement de l'église ;

Que le conseil offre un montant de 1,14 \$ du pied carré.

6.2 DEMANDE POUR UN DOS-D'ÂNE – RUE CHAMPAGNE SUD

2018-06-235

Considérant qu'une citoyenne a fait mention que les gens roulent vite dans la rue Champagne Sud et demande l'installation d'un dos d'âne ;

Considérant qu'il y a beaucoup d'enfants qui se déplacent dans cette rue ;

Considérant que la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley favorise un environnement sécuritaire pour ses citoyens ;

En conséquence il est proposé par monsieur Alain Carrier, appuyé par madame Karine Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise l'installation d'un dos-d'âne dans la rue Champagne Sud.

6.3 AUTORISATION DE PASSAGE POUR RALLYE EN VÉLO

2018-06-236 **Considérant** la demande du Tour de Beauce 2018 pour une autorisation de passage à Saint-Honoré-de-Shenley ;

En conséquence il est proposé par monsieur Alain Carrier, appuyé par monsieur Shawn Marier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise le passage du Tour de Beauce 2018 à dans les rues de la Municipalité.

6.4 ADJUDICATION POUR LE MANDAT DE TRANSFORMATION DU FUTUR CAMION 10 ROUES.

2018-06-237 **Considérant** que deux fournisseurs, Groupe Déziel et Robitaille Équipement, ont soumissionné pour l'appel d'offres de la transformation du futur camion 10 roues ;

Considérant que la firme Groupe Déziel est le plus bas soumissionnaire avec un montant de 64 657,25 \$ et que la firme Robitaille Équipement a présenté un prix de 67 130,25 \$;

Considérant que les deux soumissions ont été déclarées conformes après une analyse du responsable des travaux publics et que celui-ci recommande la plus basse soumission ;

En conséquence il est proposé par monsieur Shawn Marier, appuyé par monsieur Alain Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil accepte l'offre de service de la firme Groupe Déziel pour la transformation du futur camion 10 roues et ce, au montant de 64 657,25 \$.

Que le mandat est conditionnel à l'obtention d'un règlement d'emprunt par la Municipalité et ne peut démarrer que lorsque la Municipalité obtiendra une réponse du ministère des Affaires municipales et de l'occupation du territoire ;

Que le maire et le directeur général soient autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité les documents inhérents au mandat.

6.5 MANDAT À LA MRC POUR SERVICE DE GÉNIE CIVIL DANS LE RANG 6 SUD (SURVEILLANCE)

2018-06-238 **Considérant** que la Municipalité va effectuer des travaux de réfection dans le rang 6 Sud au cours de l'année 2018 ;

Considérant qu'une firme d'ingénierie doit être embauchée pour la surveillance des travaux et valider la conformité de ceux-ci ;

Considérant que la MRC Beauce-Sartigan propose ses services pour un montant de 20 928,03 \$;

En conséquence, il est proposé par madame Karine Champagne, appuyé par monsieur Alain Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil octroie le mandat de surveillance pour le projet de réfection du rang 6 Sud du service d'ingénierie de la MRC Beauce-Sartigan.

6.6 HEURE D'OUVERTURE DU BUREAU DE LA MUNICIPALITÉ

2018-06-239

Considérant qu'un nouvel horaire d'ouverture de bureau a été présentée au conseil municipal ;

Considérant que le nouvel horaire octroie plus d'heures d'ouverture (29,5 heures) que celle qui est en place présentement (25 heures) ;

Considérant la nouvelle plage horaire se lis comme suit :

Lundi	8h30 à 12h00	12h30 à 15h30
Mardi	8h30 à 12h00	12h30 à 15h30
Mercredi	8h30 à 12h00	12h30 à 15h30
Jeudi	8h30 à 12h00	12h30 à 15h30
Vendredi	8h30 à 12h00	Fermé
Samedi	Fermé	Fermé
Dimanche	Fermé	Fermé

En conséquence il est proposé par monsieur Shawn Mercier, appuyé par madame Karine Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil accepte la nouvelle plage horaire des heures d'ouverture du bureau municipal ;

Que la nouvelle plage horaire sera mise en fonction le 5 août 2018.

Que les citoyens seront prévenus dans les divers médias de communication de la Municipalité.

6.7 AUTORISATION DE PASSAGE RALLYE DE MOTO

2018-06-240

Considérant la demande du Bar Traffic de Saint-Benoît Labre pour une autorisation de passage à moto sur le territoire de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley ;

Considérant que le but de la randonnée à moto du Bar Traffic a comme objectif de venir en aide à des enfants malades ;

Considérant l'aspect philanthropique de la démarche ;

En conséquence il est proposé par monsieur Alain Poulin, appuyé par monsieur Alain Carrier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise le passage à la randonnée de moto organisé par le Bat Traffic sur le territoire de la Municipalité.

6.8 RÉOLUTION POUR LE PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE

2018-06-241

Considérant que la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley a pris connaissance des modalités d'application du volet Accélération des investissements sur le réseau routier local (AIRRL) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) ;

Considérant que la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley désire présenter une demande d'aide financière au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MINISTÈRE) pour la réalisation de travaux admissibles dans le cadre du volet AIRRL du PAVL ;

Considérant que la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley s'engage à obtenir le financement nécessaire à la réalisation de l'ensemble du projet, incluant la part du MINISTÈRE ;

Considérant que seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce sont admissibles à une aide financière ;

Considérant que la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley a choisi d'établir la source de calcul de l'aide financière selon l'option suivante : le bordereau de soumission de l'entrepreneur retenu (appel d'offres) ;

En conséquence il est proposé par monsieur Alain Poulin, appuyé par madame Karine Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise la présentation d'une demande d'aide financière pour les travaux admissibles, confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités établies et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

6.9 MANDAT À LA MRC POUR SERVICE DE GÉNIE CIVIL POUR LA ROUTE 269 ENTRE BELLEGARDE ET LACHANCE

2018-06-242

Considérant les travaux de réfection de la route 269 (rue Principale entre les rues Mercier et Lachance), ainsi que les infrastructures souterraines ;

Considérant que la Municipalité veut qu'une estimation soit faite pour des réparations du réseau entre les rues Bellegarde et Lachance ;

Considérant que le service d'ingénierie de la MRC Beauce-Sartigan propose une offre de service pour faire l'estimation, et ce, au montant de 4 369,75 \$;

En conséquence il est proposé par monsieur Alain Poulin, appuyé par monsieur Shawn Marier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil accepte l'offre de service du service d'ingénierie de la MRC Beauce-Sartigan pour un montant 4 369,75 \$ pour faire l'estimation des travaux de réparation de la route 269 entre les rues Bellegarde et Lachance.

7-PERSONNEL

7.1 CONTRAT DE TRAVAIL DES EMPLOYÉS

Sujet reporté

7.2 REMBOURSEMENT DES HEURES ACCUMULÉES DE LA RESPONSABLE DES SPORTS, LOISIRS ET CULTURE

2018-06-243 **Considérant** la responsable des sports, loisirs et culture a accumulée une quantité d'heures significative au cours des dernières semaines ;

Considérant que la responsable des sports, loisirs et culture devrait accumuler un bon nombre d'heures au cours de l'été considérant les tâches qui lui ont été attitrées ;

Considérant que les heures cumulées actuellement peuvent être payées à l'employée ;

En conséquence il est proposé par madame Karine Champagne, appuyé par monsieur Shawn Marier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil accepte que les heures accumulées par la responsable des sports, loisirs et culture pour un total de 50 heures.

8-LOISIRS ET CULTURE

9-RAPPORT

10-CORRESPONDANCE

Le Directeur général dépose le bordereau de correspondance du mois de mai 2018

11. AUTRES SUJETS

11.1 AMÉNAGEMENT DE LA FAÇADE DU CENTRE MULTIFONCTIONNEL

2018-06-244 **Considérant** que la façade (aménagement paysagé) du Centre multifonctionnel doit être aménagé ;

Considérant que la firme Les Serres Saint-Honoré propose ses services pour un montant de 4 500,00 \$ plus taxes pour la réalisation de l'aménagement paysagé ;

En conséquence il est proposé par monsieur Alain Carrier, appuyé par madame Karine Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil octroie le mandat de l'aménagement paysagé à faire sur le site du Centre multifonctionnel pour un budget de 4 500,00 \$ plus taxes.

12-PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question

13-FERMETURE/AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

2018-06-245

Il est proposé par monsieur Alain Poulin, appuyé par monsieur Alain Carrier et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit ajournée au 19 juin 2018.

Il est 21:35.

Dany Quirion, MAIRE

Serge Vallée, DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SEC.-TRÈS.